

Compte-Rendu du Conseil d'Établissement
mardi 30 janvier 2018

Ordre du jour :

1. Accueil des TPS
2. Projet Educatif : Label International
3. Sécurité
4. Rentrée prochaine : cotisations
5. Rythmes scolaires

1. Accueil des TPS

Vous trouverez un descriptif rapide de ce qui a été dit sur cette partie sur le site internet de l'école : <https://rouanssaint-martin.jimdo.com/projet-éducatif/>

2. Projet Educatif : Label International

Lors des deux premiers Conseils d'Établissement qui se sont déroulés l'an dernier nous avons réécrit le Projet Educatif de l'école. En même temps, la direction diocésaine de Loire-Atlantique proposait un Label, nommé Label International, certifiant de la qualité des projets éducatifs des écoles qui obtiendraient ce Label. Suite au gros travail effectué en Conseil d'Établissement, nous avons complété le dossier de labellisation. Nous attendons maintenant les résultats.

Si nous obtenons ce LABEL, il se pourrait qu'il n'y ait pas d'école le mercredi 18 avril car c'est la date à laquelle seront remis les LABELS.

3. Sécurité

En quelques mots, nous avons rappelés les exercices de sécurité obligatoires à faire lors d'une année scolaire :

3 alertes incendie

1 alerte confinement

2 alertes attentat-intrusion avec un scénario de fuite et un scénario de « cache ».

A ce jour 2 alertes incendie ainsi qu'une alerte attentat intrusion ont été effectuées. L'idée majeure de nos exercices est avant tout d'apprendre à nos élèves, citoyens de demain, les bonnes attitudes en cas de problème.

4. Rentrée prochaine : cotisation

Comme évoqué lors de la rencontre de septembre 2017, l'école va être impactée par de nombreuses charges non prévues.

Les nouvelles charges sont les suivantes :

- Nouvelles conventions pour les salariées
- Nouveau statut du chef d'établissement
- Cessation des contrats aidés

(les chiffres sont inscrits dans la vidéo jointe)

Pour faire face à cela, l'OGEC s'était engagée à :

- Rencontrer la mairie de Rouans
- Rencontrer d'autres mairies pour évoquer les élèves Hors Commune
- Organiser un emploi du temps en CDI allégé pour ne pas entraîner une surcharge financière
- Mettre en place une cotisation généreuse
- Augmenter les cotisations des familles

Nous n'avons à ce jour simplement pas rencontré de mairie autre que la nôtre, avec laquelle nous avons évoqué en priorité la question des élèves hors communes. Il faut savoir que pour tout élève non résident de la commune, la mairie de Rouans ne verse aucune subvention.

En souhaitant rester dans la légalité, nous avons avec les chiffres de la mairie décidé d'augmenter les élèves hors commune de 38,52€ par an. (détail dans le diaporama) Une augmentation déjà prévue et évoquée lors de la présentation du projet d'extension sera aussi appliquée et portera la cotisation de l'an prochain à 22€ par mois et par enfant.

5. Rythmes scolaires

Aucune décision définitive n'a encore été prise à ce sujet. Cependant l'équipe pédagogique rencontre la mairie mardi prochain pour faire une proposition d'organisation. Compte-tenu du fait que la mairie et l'école publique choisissent de maintenir une organisation à 4 jours et demi, les contraintes deviennent nombreuses. Il y a donc de fortes chances que nous gardions une organisation à 5 matinées, mais avec un souhait d'améliorer au moins la qualité du temps de soutien à apporter aux élèves.